

**REGIE PERSONNALISEE CENTRE CULTUREL ET SPORTIF
LANS EN VERCORS**

**PROCES-VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

SEANCE DU 3 AVRIL 2018

L'an deux mil dix-huit, le trois avril, le Conseil d'Administration de la Régie Personnalisée du Centre culturel et Sportif de Lans en Vercors, dûment convoqué le vingt-sept mars, s'est réuni à 20 heures trente en session ordinaire dans la salle de réunion du Centre Culturel et Sportif de Lans en Vercors, sous la présidence de Monsieur Michaël KRAEMER, Président de la Régie personnalisée.

Nombre de Membres en exercice : 15

PRESENTS : Président : Michaël KRAEMER
Administrateurs : Guy CHARRON – Caroline DELAVENNE – Marcelle DUPONT – Josette FICHEUX – François NOUGIER – Jean SISTI – Jean-Pierre MOULIN FRIER – Danièle VIGLIANI – Catherine GIRAUD-REPELLIN – Gérard MOULIN.

POUVOIRS : Veronique RIONDET à Guy CHARRON – Maurice ACHARD-PICARD à Michaël KRAEMER – Philippe BALLETT à François NOUGIER.

ABSENTS : Veronique RIONDET – Maurice ACHARD-PICARD – Sophie VALLA – Philippe BALLETT.

NOMBRE DE VOTANTS : 14

SECRETARE DE SEANCE : Josette FICHEUX.

Assiste au Conseil d'Administration avec voix consultative : Marie GALLENNE, directrice.

ORDRE DU JOUR :

1) Modification de la billetterie spectacles
2) Rapport d'activités 2017

3) Projet de fonctionnement 2018-2019

4) Festival Jeunes Bobines 2018

5) Adoption du compte de gestion exercice 2017 - Régie Personnalisée Centre Culturel et Sportif

6) Adoption du compte administratif exercice 2017 - Régie Personnalisée Centre Culturel et Sportif

7) Affectation du résultat de l'exercice 2017 - Régie Personnalisée Centre Culturel et Sportif

8) Budget primitif 2018 - Régie Personnalisée Centre Culturel et Sportif

9) Avenant n°3 à la convention de partenariat avec l'Office de tourisme de Lans en Vercors

10) Modification du montant de la participation de l'employeur à la mutuelle santé

Au début de la séance du Conseil d'Administration, Monsieur le Président accueille Gérard Moulin comme membre du Conseil d'Administration, en remplacement de Jean-Charles Tabita, démissionnaire.

Monsieur le Président demande à l'assemblée la suppression des délibérations suivantes à l'ordre du jour :
- Projet de fonctionnement 2018-2019,
- Festival Jeunes Bobines 2018.

Le Conseil d'Administration adopte cette modification.

**REGIE PERSONNALISEE CENTRE CULTUREL ET SPORTIF
LANS EN VERCORS**

DEL 02-2018 OBJET : MODIFICATION DE LA BILLETTERIE SPECTACLES

La Régie Personnalisée Centre Culturel et Sportif ayant pour mission de développer une programmation culturelle, il convient de mettre en œuvre une billetterie pour les spectacles permettant d'assurer des recettes.

Monseigneur le Président précise que la situation des très jeunes enfants a déjà été soulevée en billetterie et qu'il convient que le Conseil d'Administration se positionne sur le paiement ou non d'une place pour ce type de public. Les échanges permettent de se positionner sur un âge limite de paiement d'une place de spectacle à partir de 2 ans, à condition que les enfants soient assis sur les genoux de leurs parents. Lorsqu'un siège est mobilisé pour un couffin, la famille devra s'acquitter du paiement d'une place au tarif enfant, à condition qu'il reste des places disponibles. Dans tous les cas et pour des raisons de sécurité, les familles devront se signaler à la billetterie, afin que le nombre de personnes en salle soit connu du responsable.

Monseigneur le Président indique que des gobelets à l'effigie du Cairn ont été réalisés. Pour les buvettes, les gobelets sont mis à disposition des associations et consignés 1 €. A l'issue de la buvette, les gobelets sont recomptés et ceux non rendus facturés à l'association au prix de la consigne. Cette formule permet de pouvoir réinvestir à moyen terme dans de nouveaux gobelets et ne représente aucun manque à gagner pour l'association.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Administration approuve la tarification de la billetterie spectacles ci-dessous et les conditions suivantes :

Tous spectacles	Tarif plein	Tarif réduit	Enfant -12 ans	Tarif spécial
A	20,00 €	17,00 €	12,00 €	10,00 €
B	18,00 €	16,00 €	14,00 €	9,00 €
C	15,00 €	12,00 €	10,00 €	7,00 €
D	12,00 €	10,00 €	8,00 €	6,00 €
E	10,00 €	8,00 €	6,00 €	5,00 €
F	8,00 €	6,00 €	4,00 €	4,00 €
Apéros-concerts / spectacles amateurs	6,00 €	4,00 €		
Spectacles MC2	Tarif unique			
	8,00 €			
Spectacles enfants	Tarif adulte	Tarif enfants -12 ans		
	7,00 €	5,00 €		
Scolaires, centres de loisirs	Avec 2 prestations pédagogiques	Avec 1 prestation pédagogique	Sans prestation pédagogique	
	7,00 €	5,00 €	3,00 €	Gratuité pour les accompagnateurs
Pass plusieurs spectacles	Tarif unique			
	35 €			
Gobelets consignés	Tarif unique			
	1 €			

Bénéficiaires du tarif réduit :

- Jeunes de 12 à 17 ans,
- Etudiants, sur présentation de la carte d'étudiant,
- Demandeurs d'emploi, sur présentation d'une carte de moins de 6 mois,
- Personnes en situation de handicap, sur présentation d'un justificatif,

REGIE PERSONNALISEE CENTRE CULTUREL ET SPORTIF LANIS EN VERCORS

- Accompagnateur d'une personne en situation de handicap, si le handicap le nécessite,
 - Bénéficiaires de minimas sociaux, sur présentation d'un justificatif,
 - Comités des œuvres sociales, comités d'entreprises ou assimilés, conventionnés avec la RPCCS
 - Détenteur d'un forfait de ski du jour du spectacle, dans le cadre d'opérations ponctuelles.
- Bénéficiaires du tarif enfants :**
- Enfants de moins de 12 ans.

Bénéficiaires du tarif spécial :

Famille hébergeant un comédien ou technicien :

Projet avec un seul spectacle :

1 invitation par membre de la famille (parents et enfants) pour le spectacle concerné par le projet

Projet avec plusieurs spectacles :

1 invitation par membre de la famille (parents et enfants)

1 billet tarif spécial par membre de la famille (parents et enfants)

Pass plusieurs spectacles :

Les détenteurs d'un pass plusieurs spectacles doivent se présenter 10 minutes avant le début du spectacle pour conserver leur garantie de place.

Conditions de gratuité :

Enfants de – 2 ans : aucun billet n'est délivré pour les enfants de – de 2 ans, qui devront être assis sur les genoux des adultes qui les accompagnent. Les familles souhaitant mobiliser un fauteuil pour installer un cosy devront s'acquitter d'une place au tarif enfant.

→ Les familles présentes avec un enfant de moins de 2 ans devront se faire connaître à la billetterie avant leur entrée en salle.

Invitations limitées à 20 % de la jauge du spectacle, et à 15 % en moyenne sur tous les spectacles d'une saison culturelle.

Les bénévoles se mobilisant pour l'accueil, la billetterie, le montage-démontage, l'élaboration des repas ou la mise en place du catering ou toute autre mission nécessaire à la mise en œuvre d'un spectacle.

Cette délibération abroge la délibération 22-2017 portant sur le même objet.

DEL 04-2018 **OBJET : VALIDATION DU COMPTE DE GESTION 2017**

Les règles de la Comptabilité Publique impliquent que le Président (Ordonnateur) et le Trésorier Principal (Comptable) tiennent une comptabilité séparée.

La comptabilité du Président est retracée dans le Compte Administratif, celle du Trésorier Principal dans le Compte de Gestion. Ces deux documents sont soumis, chaque année, au Conseil d'Administration.

Les écritures figurant sur ces deux documents doivent aboutir aux mêmes résultats. Ils sont présentés simultanément au Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration déclare que le Compte de Gestion dressé pour le Budget de la Régie Personnalisée Centre Culturel et Sportif au titre de l'exercice 2017 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Considérant l'exactitude des écritures,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Administration,

- Décide d'approuver le Compte de Gestion 2017 du Budget de la Régie Personnalisée Centre Culturel et Sportif.

**REGIE PERSONNALISEE CENTRE CULTUREL ET SPORTIF
LANS EN VERCORS**

DEL 05-2018 OBJET : VALIDATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Il est proposé au Conseil d'Administration d'examiner le compte administratif de l'exercice 2017 du budget principal dont les résultats s'établissent comme suit :

	Depenses 2017	Recettes 2017	Solde d'exécution de l'exercice	Report fonctionnement 2016	Résultat cumulé
FONCTIONNEMENT	253 199, 19 €	255 609,78 €	2 410, 59 €	48 188, 48 €	50 599, 07 €
INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL	253 199, 19 €	255 609,78 €	2 410, 59 €	48 188, 48 €	50 599, 07 €

Après que Monsieur Michaël KRAEMER, Président, ait quitté l'Assemblée et invité Marcelle DUPONT, à assurer la présidence, le Conseil d'Administration est invité à approuver le Compte Administratif du Budget Principal qui lui vient de lui être présenté.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Administration, - Décide d'approuver le compte administratif du Budget de la Régie Personnalisée Centre Culturel et Sportif énoncé ci-dessus.

DEL 06-2018 OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2017 - BUDGET PRINCIPAL

RESULTAT D'EXPLOITATION	
Résultat de l'exercice	2 410, 59 €
Report fonctionnement (002) 2016	48 188, 48 €
Résultat à affecter :	50 599, 07 €
AFFECTATION	
Report en fonctionnement	50 599, 07 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Administration, - Décide d'approuver les modalités d'affectation du résultat de fonctionnement 2017 du Budget de la Régie Personnalisée Centre Culturel et Sportif énoncé ci-dessus.

**REGIE PERSONNALISEE CENTRE CULTUREL ET SPORTIF
LANS EN VERCORS**

DEL 07-2018 **OBJET :** **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018**

Il est proposé au Conseil d'Administration d'adopter le budget primitif 2018.

Le budget principal de la RPCCS s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de :

DEPENSES	4 399, 07 €	469 698, 14 €
RECETTES	4 399, 07 €	469 698, 14 €
INVESTISSEMENT	4 399, 07 €	
FONCTIONNEMENT	465 299, 07 €	
TOTAL	469 698, 14 €	469 698, 14 €

Monsieur le Président explique que la différence de budget entre les exercices 2017 et 2018 s'expliquent principalement par les facteurs suivants :

- la majorité des dépenses du festival Jeunes Bobines vont être payées sur l'exercice 2018, de part son déroulement en fin d'année ;
- l'évolution de la masse salariale.

François Nougier demande qu'elle est l'évolution de la masse salariale entre les exercices 2017 et 2018 :

- la masse salariale prévisionnelle 2018 est de 201 400 €, contre 104 603,25 € de réalisé en 2017 ;
- cette augmentation s'explique par la création du poste de graphiste à temps plein, du passage à 100 % du poste de médiatrice culturelle et du remplacement de Marie Gallienne sur 7,5 mois ;
- la différence nette prévisionnelle est de 96 796,75 €, compensée par des recettes estimées à 30 000 € correspondant au remboursement du temps de travail du poste de graphiste par la Commune de Lans en Vercors et la Régie des Remontées Mécaniques, ainsi qu'au remboursement via le CIGAC du congé maternité de Marie Gallienne qui ne couvrira que 16 semaines ;
- il convient également de noter que le coût du salaire de Claire Méraud, dans le cadre de l'emploi mutualisé avec l'office de tourisme a été de 7 413 € sur l'année 2017 et était imputé sur l'article 611 ;
- la différence nette entre les charges salariales 2017 et 2018 est donc de + 59 383,75 €.

François Nougier demande comment est calculée la réversion au titre du fonctionnement de la médiathèque :

- la totalité des charges liées au fonctionnement du bâtiment sont calculées (fluides, entretien, maintenances, etc.)
- un pourcentage correspondant à la surface de la médiathèque est appliqué
- le montant est ensuite réparti entre la Communauté de Communes du Massif du Vercors à hauteur de 70 % et la Commune de Lans en Vercors à hauteur de 30 %, au titre du service commun intégrant la médiathèque municipale de Lans en Vercors.

François Nougier demande quelle est la part du budget dévolue à la saison culturelle :

- le budget dévolu à la saison culturelle est de 73 500 €, pour 25 000 € de recettes prévisionnelles, soit un autofinancement de 34 %.
- François Nougier signale qu'il sera nécessaire d'avoir un suivi régulier d'année en année sur la part dévolue à la saison culturelle, qui est un service aux habitants, au sein du budget global.
- Monsieur le Président précise qu'il faudra mener une réflexion sur l'intégration de certains temps de travail à la programmation, tout comme à la gestion du bâtiment.
- Josette Fichoux souligne qu'il est normal qu'il y ait eu une évolution de la masse salariale, en lien avec le développement des activités et que celle-ci devrait maintenant se stabiliser.
- Caroline Delavenne souligne qu'elle est agréablement surprise par le remplissage de la salle, autour de 59 %, qui prouve que la saison culturelle est en train de trouver son public.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Administration,

- Décide d'approuver le budget primitif 2018.

DEL 08-2018 **OBJET :** **AVENANT N°3 A LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'OFFICE DE TOURISME DE LANS EN VERCORS**

**REGIE PERSONNALISEE CENTRE CULTUREL ET SPORTIF
LANS EN VERCORS**

Monsieur le Président explique que la convention de partenariat entre l'office de tourisme de Lans en Vercors et la Régie Personnalisee Centre Culturel et Sportif, arrive à échéance le 31 mars prochain. Le service de billetterie culturelle du Cairn étant dépendant de celui de l'office de tourisme de Lans en Vercors et le fonctionnement du nouvel office de tourisme intercommunal n'étant pas à ce jour opérationnel, il est proposé de prolonger la convention pour une durée de 3 mois, du 1^{er} avril au 30 juin 2018, selon les modalités présentées en annexe.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve l'avenant n°3 à la convention de partenariat entre la Régie Personnalisee Centre Culturel et Sportif et l'Office de Tourisme, présentée en annexe ;
- Autorise Monsieur le Président à signer le présent avenant et tous les documents nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.

DEL 09-2018 **OBJET :** **MODIFICATION DU MONTANT DE LA PARTICIPATION
DE L'EMPLOYEUR A LA MUTUELLE SANTE**

Monsieur le Président rappelle que le Conseil d'Administration a décidé par délibération du 4 décembre 2017 :

- de participer financièrement à compter du 1^{er} janvier 2018 à la protection sociale complémentaire (risque santé) de ses agents actifs : fonctionnaires (titulaires et stagiaires) et agents de droit public (contractuels) qui auront souscrit un contrat labellisé.

- de verser un montant mensuel unique de 11.60 € à chaque agent ayant souscrit un contrat labellisé, quel que soit l'option choisie, et de revaloriser ce montant par une nouvelle délibération en cas d'augmentation des cotisations par l'assureur.

Les cotisations ayant été réévaluées à partir du 1^{er} janvier 2018, (tarif de base isolé de 24.17 €), il est nécessaire de porter le montant mensuel de la participation à 12.08 €.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Administration,

- Décide de porter à compter du 1^{er} janvier 2018 le montant mensuel de la participation à la protection sociale pour le risque santé à 12.08 €,
- D'autoriser le Président à signer, au nom et pour le compte de la Régie Personnalisee Centre Culturel et Sportif, toutes pièces de nature administrative, technique ou financière nécessaires à l'exécution de la présente délibération.



La secrétaire de séance,
Josette FICHEUX

ANNEXE 1 - DELIBERATION 03-2018
Rapport d'activités 2017

**Régie Personnalisée
Centre Culturel et Sportif**

Rapport d'activité 2017

REGIE PERSONNALISEE CENTRE CULTUREL ET SPORTIF LANS EN VERCORS

I. LE FONCTIONNEMENT DE LA REGIE PERSONNALISEE CENTRE CULTUREL ET SPORTIF

1. Une régie personnalisée dotée de personnalité morale et de l'autonomie financière

En février 2015, la Commune de Lans en Vercors a choisi de créer une structure administrative indépendante pour assurer la gestion du Cairn, centre culturel et sportif, dont l'ouverture était prévue pour la rentrée 2015. La forme choisie est celle de la régie personnalisée dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Les statuts de ce nouvel établissement ont été déposés en préfecture le 6 février 2015, sous le nom de « Régie Personnalisée Centre Culturel et Sportif » et donnent les missions suivantes à la RPCCS :

- la gestion de l'équipement,
- l'accueil des différents publics qui fréquentent l'équipement,
- la mise en œuvre de la politique culturelle, sportive et associative définie par le conseil d'administration, - la commercialisation des espaces disponibles.

La RPCCS a débuté ses activités en septembre 2015.

2. Le Conseil d'Administration

La Régie Personnalisée Centre Culturel et Sportif est administrée par un Conseil d'Administration composé de 15 membres, désignés par le Conseil Municipal de la Commune de Lans en Vercors.

Celui-ci est réparti de la façon suivante :

- 12 membres issus du Conseil Municipal, représentant la même proportion entre élus de la majorité et de la minorité qu'au sein du Conseil Municipal,
- 3 membres issus d'associations représentatives de la Commune de Lans en Vercors,
- la directrice de la RPCCS siège au CA avec voix consultative.

2 administrateurs ont démissionné en 2017 :

- Stéphane Serradura, remplacé par Daniele Vignini
- Jean-Paul Gouttenoire, remplacé par Catherine Giraud-Repellin

Le Conseil d'Administration est présidé par Michaël Kraemer, assisté de Caroline Delavenne, Vice-Présidente.

Le CA décide des orientations de la politique culturelle, sportive et associative, pour lesquelles l'équipe de la RPCCS propose un fonctionnement et des projets répondant à ces orientations.

3. L'équipe technique

En 2017, l'équipe technique de la RPCCS se composait de 7 personnes :

3 agents permanents :

Marie Gallienne : directrice, temps complet, nommée fonctionnaire titulaire le 1^{er} septembre 2017
Théo Velasquez : agent d'entretien, temps complet, nommé fonctionnaire stagiaire le 1^{er} août 2017
Jonathan Bouton : agent d'entretien, actuellement en disponibilité

3 agents non permanents :

Camille Stice : médiatrice culturelle, à 80 % et en CDD d'un an jusqu'au 8 mai 2018
Steve Aprahmian : agent d'entretien, contrat complémentaire de 150 heures par an
Antoni Palligot : régisseur spectacles (sous statut d'intermittent du spectacle), renforcé ou remplacé ponctuellement par d'autres techniciens (environ 250 heures par an)

1 volontaire en service civique :

Fiona Meynier : mission d'appui à l'organisation du festival Jeunes Bobines, arrivée le 18 septembre 2017 et jusqu'au 17 mars 2018

Formations suivies par les agents en 2017 :

Formation d'intégration à la fonction publique : Marie Gallienne
Formation aux valeurs civiques et citoyennes « Animer l'espace public » : Fiona Meynier

Autour de l'équipe technique :

- Dans le cadre des échanges entre le Cairn et la commune, pour la mise en œuvre de la politique culturelle, sportive et associative municipale :

Nathalie Jubault et Vincent Chevreton
- Dans le cadre de la convention de partenariat avec l'office de tourisme :
Claire Méraud, graphiste : emploi mutualisé entre la RPCCS et l'office de tourisme :
ETP), jusqu'au 31 décembre 2017
Vincent Audely: travail concerté autour de la programmation
Aude Tissot, Marie Eybert-Guillon et Coline Favrier: enseignements public, billetterie, vente physique et
vente en ligne.
- Dans le cadre de la convention d'assistance technique, administrative et comptable avec la Commune de
Lans en Vercors :
Mireille Contin pour les ressources humaines,
Emmanuelle Veillet pour la comptabilité.
Recrutement prévu en 2018 : graphiste en emploi mutualisé avec la Commune de Lans en Vercors (services
généralistes de la Mairie et Régie des Remontées Mécaniques).

4. Agrément service civique

En 2017, la RPCCS a souhaité rejoindre le dispositif du
service civique et a sollicité l'agrément en ce sens auprès
de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de
l'Isère. L'objectif de cette démarche était double : soutenir
une nouvelle action du Cairn : le festival Jeunes Bobines,
et développer l'équipe sous l'axe de l'engagement des
jeunes au sein d'un projet collectif. Elle a obtenu l'agrément
le 7 juillet 2017 et a recruté une volontaire en service
civique.
La mission proposée consiste en un soutien à
l'organisation du festival Jeunes Bobines.
Le tutorat a été assuré par la directrice de la RPCCS.

5. Représentations et partenariats

Institut de l'engagement :



valorisons les parcours civiques

La RPCCS a été sollicitée par l'Institut de l'engagement dans le cadre d'un
séminaire organisé à Autrans et dédié aux lauréats, anciens volontaires en
service civique, dont Camille Stice, médiatrice culturelle, a fait partie sur la
promotion 2016. Marie Gallienne et Camille Stice sont intervenues dans le
cadre d'un atelier dédié à la gestion d'une structure culturelle en milieu
rural, auquel 12 lauréats ont participé.

REGIE PERSONNALISEE CENTRE CULTUREL ET SPORTIF LANS EN VERCORS

II. LES PROJETS MENES EN 2017

1. Assurer la gestion administrative de la RPCCS

Le Conseil d'Administration s'est réuni 7 fois en 2017, afin de permettre de définir le fonctionnement de la RPCCS et du Cairn, ainsi que pour prendre l'ensemble des délibérations nécessaires.

Des conventions étaient en cours en 2017 avec différentes structures :

- convention d'occupation des locaux entre la Commune de Lans en Vercors et la RPCCS, régissant l'utilisation du centre culturel et sportif, ainsi que les responsabilités qui incombent à chacune des parties,
- convention d'assistance technique, administrative et comptable, régissant les services pour lesquels la RPCCS bénéficie de l'assistance de la Commune et les contreparties financières correspondantes,
- convention entre la Communauté de Communes du Massif du Vercors, la Commune de Lans en Vercors et la RPCCS, relative à l'occupation des locaux de la Médiathèque Tête de Réseau au sein du centre culturel et sportif, ainsi qu'au service commun créé pour la gestion de l'équipement MTR et de la bibliothèque municipale de Lans en Vercors et de ses personnels,
- conventions entre la Commune de Lans en Vercors, la RPCCS et les associations utilisatrices du centre culturel et sportif, relatives à la mise à disposition de locaux,
- convention entre la RPCCS, la Commune de Lans en Vercors et l'association le Clap, pour l'utilisation du centre culturel et sportif dans le cadre de son activité d'exploitant cinéma,
- convention entre la RPCCS et l'office de tourisme de Lans en Vercors, concernant la promotion des activités du Cairn, la mise en œuvre de sa billetterie et la mutualisation d'un poste de graphiste.

2. Assurer la gestion du bâtiment

Le bâtiment :

Un dossier de contentieux a été déposé auprès du Tribunal Administratif de Grenoble par la Commune de Lans en Vercors. La procédure judiciaire a démarré le 14 novembre 2017 et M. Alain Bugey, expert judiciaire, a été nommé par le Tribunal Administratif de Grenoble.

Un important travail d'optimisation et d'investissement a été mené sur la salle de spectacles afin d'améliorer les conditions d'accueil des spectacles et diminuer les coûts de location.

Les utilisateurs réguliers :

Le Cairn se compose de nombreux espaces, utilisés par différentes structures :

- Médiathèque : cet espace est exclusivement utilisée par la Communauté de Communes du Massif du Vercors et bénéficie d'une équipe dédiée de 3 personnes
- Salle multifonctions : cet espace permet d'accueillir des spectacles, des séminaires, des réunions publiques mais également des séances de cinéma, organisées par l'association Le Clap (270 séances sur l'année).
- Salles de musique, dojo et salle de danse : 10 associations se partagent des créneaux d'utilisation pour une quinzaine de pratiques sportives.

3. L'inauguration du Cairn

Le 25 mars 2017 a eu lieu l'inauguration officielle du Cairn.

Cet événement a été co-construit avec les associations lantières, avec plusieurs objectifs :

- donner à voir le bâtiment, ses coulisses et les activités qui s'y déroulent
- valoriser le tissu associatif lantier et le dynamisme de la commune.

Deux visites guidées théâtralisées et décalées ont été organisées en parallèle. Animé par un comédien, chaque groupe déambulait dans le bâtiment pour découvrir des situations imprévues, telles qu'un match de tennis dans la salle de spectacle, interrompu par un cours de danse ou encore une chorale dans le dojo. Les discours officiels ont suivi cette découverte du bâtiment. M. Barbier, président du Conseil Départemental de l'Isère et principal financeur de l'équipement, Mme Battistel, députée de la circonscription et M. Kraemer, maire de Lans en Vercors ont chacun pris la parole.

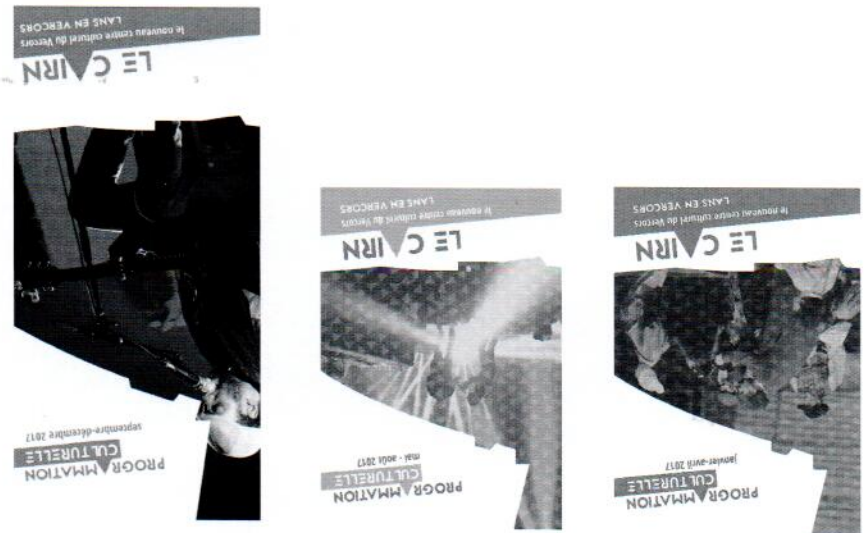
Un cocktail suivi d'un concert ont conclu la soirée.

Plusieurs centaines de personnes se sont mobilisées sur cet événement.

REGIE PERSONNALISEE CENTRE CULTUREL ET SPORTIF LANS EN VERCORS

4. La programmation culturelle autour du spectacle vivant

L'année 2017 était la première année complète de programmation. Les programmations sont construites de septembre à août et disposent d'une communication propre, éditée tous les 4 mois : septembre-décembre, janvier-avril et mai-août. Pour la saison 2017-2018, un travail a été mené afin de faire évoluer la forme de la plaquette afin d'optimiser la présentation des contenus et les coûts d'impression.



**REGIE PERSONNALISEE CENTRE CULTUREL ET SPORTIF
LANS EN VERCORS**

Une programmation variée et équilibrée :

La programmation du Cairn est construite de façon à varier les genres artistiques et les publics, afin de répondre au plus grand panel de publics possibles.

Date	Heure(s)	Lieu	Titre	Cie/ Groupe	Type
14/01/17	20h30	Cairn	Moi made in France	Mohamed Boumeqra	Théâtre
10/02/17	20h30	Cairn	Riké et Mike en Sound System	Sinsemilla	Concert
17/02/17	18h00	MTR	Introduction autour du programme Folksongs	Les Musiciens du Louvre / MC2	Concert-conférence
27/02/17	18h30	Cairn	Ormek le troubadour	les Colporteurs de Rêves	Jeune Public
09/03/17	20h30	Cairn	Folksongs	Les Musiciens du Louvre / MC2	Concert
25/03/18	18h00	Cairn	Inauguration du Cairn		
06/04/17	20h30	Cairn	Chorus Line / Gala de l'ECM de Paris	ECM de Paris	Comédie musicale
07/04/17	14h00	Cairn	Merlin et les aventuriers du Graal (scolaire)	ECM de Paris	Comédie musicale
07/04/17	20h30	Cairn	Chorus Line / Gala de l'ECM de Paris	ECM de Paris	Comédie musicale
08/04/17	14h00	Cairn	Merlin et les aventuriers du Graal (scolaire)	ECM de Paris	Comédie musicale
08/04/17	18h30	Cairn	Merlin et les aventuriers du Graal	ECM de Paris	Comédie musicale
08/04/17	20h30	Cairn	Merlin et les aventuriers du Graal	ECM de Paris	Comédie musicale
13/05/17		Cairn	Fête du Jeu		
20/05/17	20h30	Cairn	A quoi tu joues ?	Mathieu Epp / Festival Les Arts du Récit	Conférence-spectacle
10/06/17	20h30	Cairn	Aïors tu chateras	Compagnie Ad Libitum	Théâtre-Musical
17/06/17	20h30	Cairn	Concert des ensembles	École de Musique itinérante des 4 Montagnes	Concert
07/07/17	20h30	Cairn	Concert collectif autour de Beethoven	Festival Des Cimes et des Notes	Musique classique
08/07/17	20h30	Cairn	Concert de gala	Festival Des Cimes et des Notes	Musique classique
08/07/17	20h30	Cairn	Concert de gala	Festival Des Cimes et des Notes	Musique classique
15 au 23/07/17		Cairn	Coherence Bois	A.F.A.B Lyon	Exposition
28/07/17	20h00	Cairn	Planétarium intérieur	Tomastro	Astronomie
28/07/17	20h00	Cairn	Apéro astronomique en fanfare	fanfare Touzdek	Concert
09/08/17	18h30	MTR	Passion Violoncelle	Festival Musiques en Vercors	Musique classique
10/08/17	18h00	Cairn	Inventions cycliques	Compagnie Etincelles	Théâtre Jeune Public
14/08/17	20h30	Cairn	Couilles infamiales	Les Stages 10-15	Théâtre jeunes amateurs
08/09/18	18h30	MTR	Lancement de saison 2017-2018		
Du 21 au 25/09/17		Cairn	Les Théâtres du Val de Lans	La Bande à Mandrin	
21/09/17	19h00	Cairn	Les coquines de Maupassant		Théâtre
22/09/17	10h00	Cairn	Le p'tit songe d'une nuit d'été (scolaire)		Théâtre
22/09/17	18h30	Cairn	Col de l'arc		Théâtre
22/09/17	19h00	Cairn	Val Fleuri		Théâtre
22/09/17	19h30	Cairn	Camp de Base		Théâtre
22/09/17	20h30	Cairn	Romeo et Juliette		Théâtre
23/09/17	15h00	MTR	La vallée des talents		Théâtre
23/09/17	18h00	Cairn	Sabot de vénus		Théâtre
23/09/17	18h30	Cairn	Table de la fontaine		Théâtre
23/09/17	20h30	Cairn	Coquines de maupassant		Théâtre
23/09/17	20h30	Cairn	Pioutos, dieu de l'argent		Théâtre
24/09/17	11h00	Cairn	Marché Villard de lans		Théâtre
24/09/17	14h30	Cairn	Jardin église Lans en vercors		Théâtre
24/09/17	20h30	Cairn	Devo, revons de mots		Théâtre
24/09/17	20h30	Cairn	Devo, revons de mots		Théâtre
24/09/17	20h30	Cairn	Courteline ou la folie bourgeoise		Théâtre
27/10/18	18h00	Cairn	L'île au trésor		Théâtre Jeune Public
30/10/18	20h30	Cairn	Demain il fera jour / pré-ouverture Festival d'humour et de création	Compagnie Demain il fera jour	Théâtre
Du 23/10 au 10/11/17		Cairn	Exposition Festival d'humour et de création	Louis Mollé et Nicolas Nuttein	Exposition
04/11/18	20h30	Cairn		La Belle Bleue	Concert
Du 14/11 au 6/12/17		Cairn	Exodes - Humanité en mouvement	Sebastião Salgado	Exposition
01/12/17	20h30	Cairn	En sortant de l'école	Tant mieux prod / Festival Le Tympan dans l'oeil	Cinéma
Du 28/12/17 au 30/01/18		Cairn	Festival Jeunes Bobines		Cinéma

En 2017, c'est au total environ 5070 personnes qui ont participé à des actions organisées par le Cairn ou co-organisées par la structure. Les représentations payantes ont mobilisées 3242 personnes, pour un remplissage moyen de la salle de 59,21%. Les genres artistiques représentés ont été variés : théâtre, concert, conférence-spectacle, comédie musicale, musiques actuelles, musique classique, théâtre-musical, expositions, spectacles jeune public, ciné-concert.

REGIE PERSONNALISEE CENTRE CULTUREL ET SPORTIF LANS EN VERCORS

Une démarche de médiation culturelle en développement :

Le Cairn a proposé cinq représentations scolaires au sein de sa programmation culturelle de janvier à décembre 2017 :

- Merlin et les aventuriers du Graal (comédie musicale), par l'Ecole de Comédie Musicale de Paris
- Le Petit Songe d'une Nuit d'été (théâtre), par la Compagnie La Bande à Mandrin
- En sortant de l'école (ciné-concert), par Tant mieux Prod

Au total, ce sont 702 élèves et 27 classes du territoire des 4 montagnes qui auront pu profiter d'une sortie culturelle de qualité.

Dès l'arrivée de la médiatrice culturelle du Cairn, en mai 2017, une rencontre des équipes enseignantes du plateau a permis de présenter l'ensemble des projets culturels scolaires de la programmation 2017-2018. Six écoles primaires sur sept ont été rencontrées, ainsi que la référente culture de la Cité Scolaire de Villard de Lans.

Dès le mois de septembre, des actions de médiations culturelles ont été proposées aux classes en amont et/ou en aval des spectacles, moyennant une participation financière des classes souhaitant bénéficier de ces propositions.

Chaque enseignant inscrivant sa classe à une représentation a reçu un dossier pédagogique, lui permettant de préparer sa classe au spectacle.

Les tableaux ci-dessous récapitulent l'ensemble des représentations et actions avec les scolaires :

Ecole	Classe encadrée	Nombre d'élèves	Nombre d'encadrants (enseignants compris)	Médiation culturelle	
				Montant	Aval
Merlin et les aventuriers du Graal	Représentation scolaire - 07/04/17 - 14h	124	5		
	Lans CP au CM2	56	2		
St Nizier du Lans	Représentation scolaire - 08/04/17 - 14h	98	12		
	CP au CM2	56	2		
Moucheroth	CP au CM2	98	12		
	CP au CM2	56	2		
TOTAUX					
		278	19	0	0

Ecole	Classe encadrée	Nombre d'élèves	Nombre d'encadrants (enseignants compris)	Médiation culturelle	
				Montant	Aval
Le Petit Songe d'une nuit d'été - 22/09/17 - 10h	CM2	27	1		
	Lans CM2	25	2	1	
Villard	CM2	25	2	1	
	CM1_CM2	23	2	1	
Méandre	CE2	27	2		1
	CM1	28	2		1
TOTAUX					
		155	11	3	2

Ecole	Classe encadrée	Nombre d'élèves	Nombre d'encadrants (enseignants compris)	Médiation culturelle	
				Montant	Aval
En sortant de l'école - 01/12/17 - 10h + 14h	CP-CE1	22	3		1
	CE1-CE2	23	3		1
St Nizier du Lans	CE2-CM1	25	3		1
	CM1-CM2	24	3		1
Lans	CE1	26	1		1
	CP-CE1	21	1	1	
Moucheroth	CM1-CM2	24	3		1
	CE1	26	1		1
Lans	CM1	26	2		1
	CE2-CM1	24	1		1
En sortant de l'école - 01/12/17 - 10h + 14h	CE2	28	1		1
	CP-CE1	21	1		1
TOTAUX de la journée					
		269	21	1	3

REGIE PERSONNALISEE CENTRE CULTUREL ET SPORTIF LANIS EN VERCORS

Des expositions :

« Les conflits mondiaux », Amnesty International.

Cette exposition a été accueillie en partenariat avec l'association Amnesty International, la Maison Pour Tous des 4 Montagnes et le Clap, en lien avec un cycle de films proposés au Cairn le 21 janvier. L'exposition a été présentée sur la course du Cairn du 13 au 30 janvier.

Ultra Trail des 4 Massifs :

Cette exposition installée du 1^{er} au 24 février sur la course du Cairn mettait en valeur cette manifestation sportive via des photographies de l'édition précédente et les traces de courses sur le Vercors de l'édition à venir.

Exposition de jeux vidéos :

Cette exposition, présentée dans le vitrine du hall du Cairn, était en lien avec la fête du jeu et l'accueil du spectacle « A quoi tu joues » et était prêtée par un particulier, Benoit Guillermin.

Cohérence Bois :

Cette exposition, accueillie dans la salle de réunion du Cairn, a été organisée par l'Association Française pour le Tournage d'Art sur Bois, du 15 au 23 juillet. Elle a accueilli plusieurs centaines de personnes, qui ont pu assister à l'occasion des week-ends à des démonstrations de tournage sur bois.

Exposition des œuvres de Louis Mollé :

Cette exposition, présentée dans la vitrine du hall et sur la course du Cairn, a été organisée par le Festival d'Humour et de Création, en parallèle d'une seconde dédiée à Nicolas Nuttein à la médiathèque intercommunale, du 23 octobre au 10 novembre. Artiste peintre et sculpteur, les inspirations de Louis Mollé sont puisées au sein de l'art brut.

« Exodes, humanités en mouvement », Sebastiao Salgado :

Cette exposition, accueillie sur la course du Cairn et au sein de la médiathèque intercommunale, a été organisée par l'association les Vertacueillants. Compilant des photographies grand format de Sebastiao Salgado, l'exposition regroupait plusieurs grandes thématiques. Des projections de film en partenariat avec le Clap et des visites de l'exposition ont été organisées.

Des partenariats culturels :

Le Cairn est partenaire de plusieurs festivals, dans une logique de co-construction de l'offre culturelle du territoire et au-delà.

La MC2, Maison de la Culture de Grenoble :

Le 9 mars 2017, l'Orchestre des Musiciens du Louvre a été accueilli au Cairn dans le cadre des tournées décentralisées de la MC2. En amont du concert, le 17 février, en partenariat avec la MC2 et la médiathèque intercommunale, une présentation du programme musical a été proposée à la médiathèque. Ce partenariat est ancien sur la commune et était auparavant porté par la médiathèque municipale et l'office de tourisme.

L'École de Comédie Musicale de Paris :

Amorcé en 2016, ce partenariat repose sur l'accueil d'élèves de l'ECM de Paris pendant une semaine de résidence à Lans en Vercors. Chaque année, une trentaine d'élèves et plusieurs professeurs s'installent au Cairn pour des temps de travail, des ateliers à destination de Danse en Vercors et de l'École de Musique itinérante des 4 Montagnes (EMIAM) et des spectacles.

Le festival des Arts du Récit en Isère :

Partenaire ancien de la médiathèque municipale, le partenariat avec le festival est aujourd'hui construit avec la médiathèque intercommunale et la RPCCS. Un spectacle a été co-programmé en 2017 dans le cadre du festival et avait été choisi pour faire sens avec la fête du jeu, accueillie quelques jours plus tôt.

Le festival Des Cimes et des Notes :

Ce festival reposant sur la rencontre entre des musiciens internationaux et de jeunes élèves du conservatoire de Melbourne, a été amorcé à Lans en Vercors en 2016 et a posé ses valises au Cairn pour deux spectacles en 2017 : une soirée en partenariat avec l'EMIAM et le concert de gala.

REGIE PERSONNALISEE CENTRE CULTUREL ET SPORTIF LANIS EN VERCORS

Le festival Musiques en Vercors :

Aucun concert n'a été programmé au Cairn en 2017 dans le cadre du festival, la musique baroque choisie comme thème principal ne se prêtant pas à l'acoustique de la salle de spectacles, mais la médiathèque intercommunale a accueilli deux propositions artistiques.

La Bande à Mandrin :

Le festival des Théâtres du Val de Lans est le fruit d'une co-construction entre la compagnie La Bande à Mandrin, le Cairn, l'Office de tourisme et la Commune de Lans en Vercors.
Les Théâtres du Val de Lans reposent sur une programmation artistique de jeunes compagnies, ayant à cœur de mettre les classiques du théâtre à portée de tous, et une diversité des formes proposées : des spectacles ambiteux avec une billetterie payante au Cairn, des formes légères sur les places des villages ou à la médiathèque, et des coups de théâtre, pour des rencontres imprévues avec le théâtre dans des cafés et restaurants.

2017 a été la seconde édition du festival.

Le festival d'Humour et de Création de Villard de Lans :

Au-delà des expositions du festival, un spectacle est co-programmé entre le Cairn et l'équipe du festival en pré-ouverture du festival. Vincent Clergironnet a été accueilli dans ce cadre, avec son spectacle « Demain il fera jour ».

Le tympa dans l'œil :

Festival de ciné-concerts grenoblois, le partenariat est né d'une volonté de donner davantage de visibilité à la programmation de ce genre artistique au Cairn et pour le festival d'une envie de s'étendre au-delà du bassin grenoblois.

Le ciné-concert « En sortant de l'école » a été programmé en partenariat en 2017.

Danse en Vercors :

L'association bénéficie de mises à disposition de la salle de spectacle, pour des propositions artistiques intégrées à la programmation culturelle du Cairn.
En 2017, a été organisé le Battle des cimes, qui a réuni plus de cinquante jeunes danseurs de hip hop, au son d'un DJ et sous l'œil d'un jury de professionnels.

L'école de musique itinérante des 4 montagnes (EM4M) :

L'association bénéficie de mises à disposition de la salle de spectacle, pour des propositions artistiques intégrées à la programmation culturelle du Cairn.
En 2017, un concert des ensembles et les concerts de fin d'année ont été organisés, qui permettent aux jeunes de jouer dans des conditions réelles de spectacle.

Communication :

Afin de faciliter l'identification de la salle, l'identité visuelle du Cairn est au cœur des différentes plaquettes de programmation et toutes les affiches de spectacles sont déclinées selon des principes visuels identiques. En fonction des besoins, les affiches des spectacles fournies par les compagnies sont complètes ou des créations sont réalisées. Pour chaque spectacle, des supports numériques sont également créés.
La création du poste de médiateur culturel intègre des missions de communication et de diffusion, qui ont permis de mieux cibler l'affichage et la distribution des plaquettes de programmation.

Résidences artistiques :

Monkypolis :

Le groupe musical Monkypolis a sollicité le Cairn pour le tournage d'un clip musical. Celui-ci a eu lieu les 17 et 18 janvier. Il s'agissait pour la RPCCS d'avoir l'opportunité d'une mise en valeur par d'autres canaux de diffusion et de bénéficier ensuite d'un concert à moindre coût.

Ad Libitum :

La compagnie Ad Libitum a été retenue par le Conseil Départemental de l'Isère pour une résidence de trois ans sur le territoire de la Communauté de Communes du Massif du Vercors, autour des thèmes du chant choral et de la comédie musicale.
En soutien à cette démarche artistique, le Cairn a accueilli la compagnie dans le cadre d'une résidence de travail, pour la création du spectacle « En scène », du 23 au 25 octobre 2017. Ce spectacle a été créé en tirant profit des spécificités de la salle, en particulier du proscenium, qui est habituellement un handicap pour

REGIE PERSONNALISEE CENTRE CULTUREL ET SPORTIF LANIS EN VERCORS

les compagnies du spectacle vivant. Une seconde période de résidence est prévu en 2018 et le spectacle est programmé dans la saison culturelle du Cairn.

Pas de Loup :

La compagnie Pas de Loup est une compagnie de danse contemporaine installée sur le territoire du Vercors. Dans le cadre du projet Paysage>Paysages porté par le Conseil Départemental de l'Isère, la compagnie a bénéficié d'un accompagnement pour une création originale, « Changements d'échelle », à jouer dans le paysage. Le Cairn a accueilli la compagnie pour une résidence de travail du 30 octobre au 3 novembre 2017 et l'accueillera à nouveau en 2018. En contre-partie de cet accueil, la compagnie a proposé un atelier de pratique artistique à l'association Danse en Vercors et les jeunes bénéficiaires ont toutes salué la qualité de cette intervention et les avancées techniques qu'elle leur a permises.

5. Le festival Jeunes Bobines

Le festival du film pour enfants « Jeunes Bobines » a été repris par le Cairn en 2017, afin de pouvoir assurer sa pérennisation. L'objectif a été de capitaliser une partie des savoir-faire développés sur l'édition précédente, qui avait vu la refonte du festival, en renouvelant les partenariats avec R-Cube pour la construction et la coordination de l'évènement, et l'association Le Clap pour l'exploitation cinéma. La direction du festival a été assurée par le Cairn, tout comme la médiation culturelle et la communication. Le festival a été organisé du 28 décembre 2017 au 3 janvier 2018 et environ 5000 passages ont été constatés sur l'évènement.

La programmation cinéma :

Le cinéma reste au cœur de l'évènement, en articulant une sélection de longs et courts métrages en compétition, mettant tous en scène de jeunes acteurs, et une programmation de films grand public alliant « Les Petites Bobines » à destination des enfants de moins de 6 ans et le panorama proposant les grands succès de l'année et les dernières sorties. C'est en tout 49 films et 8 courts-métrages qui ont été programmés, répartis sur 72 séances et qui ont mobilisés 2459 spectateurs, dont 2349 payants. Deux jurys se sont mobilisés sur les films en compétition :

- le jury jeunes, composés de jeunes issus des 4 Montagnes et du Vercors drômois,
- le jury professionnel, composé de professionnel du cinéma.

Palmarès de l'édition 2017 :

- Prix du long-métrage en compétition par le Jury Jeunes : *Eté 93*, de Carla Simon Pipo
- Prix du court-métrage en compétition par le Jury Jeunes : *Einstein Rosen*, d'Olga Osorio
- Prix d'interprétation Jeunes Bobines, récompensant un-e jeune acteur-ric : Naomi Biton, du film *Ména*, de Cristina Pinheiro
- Prix du court-métrage en compétition par le Jury Professionnel : *Angelika*, de Léopold Legrand
- Coup de cœur des blogueurs : *Ména*, de Cristina Pinheiro
- Coup de cœur du public : *Paddington 2*, de Paul King

11 professionnels du cinéma ont été invités sur le festival : réalisateurs, comédiens, producteurs...

Autour du cinéma :

Afin de développer le festival et de répondre aux attentes du public, différentes actions ont été proposées autour du cinéma :

- des ateliers : en temps scolaire et pendant le festival
- stop-motion, doublage, bruitage et maquillage de cinéma
- encadrés par des professionnels du cinéma
- 41 personnes ont participé à un atelier sur le festival et 5 classes en temps scolaire
- des séances spéciales : une pré-ouverture diffusant les courts-métrages en stop-motion réalisés par les classes

autour de films du patrimoine « Billy Elliot » avec une démonstration des danseuses de Dans en Vercors en introduction, « La famille Addams » en lien avec le film « Zombillenum »

une séance dédiée aux courts métrages en compétition des projections en présence d'invités : Ména et la séance « Tous les courts »

- des soirées spéciales :

cérémonies d'ouverture et de clôture du festival ouvertes à tous un cabaret cinéma pour ouvrir le festival en jouant autour du cinéma

REGIE PERSONNALISEE CENTRE CULTUREL ET SPORTIF LANS EN VERCORS

- le hameau gourmand : fruit d'un partenariat avec le Parc Naturel Régional du Vercors et l'Association de Promotion des Agriculteurs du Plateau du Vercors l'occasion de valoriser les producteurs locaux en proposant leurs produits avec une crêpe offerte en échange du billet d'une place de cinéma un espace convivial et chaleureux
- l'escape game : un outil ludique de diversification de l'offre proposées aux spectateurs un jeu à faire en famille ou entre amis un moyen de toucher de nouveaux publics une nouveauté 2017
- le ciné-concert en caravane : proposé par Martin Debissshop, musicien accessible aux enfants à partir de 3 ans ouvert en parallèle du hameau gourmand

6. Un équipement soutenant les actions du territoire

Le Cairn est un équipement polyvalent qui a vocation à soutenir la Commune en permettant l'accueil de manifestations importantes. L'équipe de la RPCCS facilite l'accueil de ces événements et soutient les équipes organisatrices en apportant son expertise du lieu.

Evénements majeurs accueillis :



Le 22 juin 2017, le Cairn a accueilli le Global Food Forum, organisé par Farm Europe en partenariat avec le Parc Naturel du Vercors. Cet événement européen autour de la future politique agricole commune a réuni plus d'une centaine de personnes, pour des temps de conférences et d'ateliers. Le député européen Michel Dantin et le commissaire européen à l'agriculture Phil Hogan faisaient partie des intervenants de cette journée. En plus de la grande salle, 3 espaces ont été réaménagés pour accueillir les ateliers et une traduction simultanée en 3 langues était proposée dans les différents espaces.

Des mises à disposition nombreuses :

- 35 mises à disposition ont été accordées en 2017 :
- 2 pour le Conseil Départemental de l'Isère
- 6 pour des associations lantières
- 13 pour la Commune de Lans en Vercors
- 14 pour la Communauté de Communes du Massif du Vercors

7. La commercialisation des espaces

Les statuts de la RPCCS prévoient de commercialiser les espaces disponibles. 6 locations ont eu lieu en 2017, pour des réunions ou manifestations privées. Un travail est en cours pour développer l'accueil de séminaires d'entreprises.

ANNEXE 2 - DELIBERATION 08-2018

Avenant n°3 à la convention de partenariat entre la Régie Personnalisée Centre Culturel et Sportif
et l'Office de Tourisme de Lans en Vercors

**REGIE PERSONNALISEE CENTRE CULTUREL ET SPORTIF
LANS EN VERCORS**

CONVENTION DE PARTENARIAT

REGIE PERSONNALISEE CENTRE CULTUREL ET SPORTIF

ET

OFFICE DE TOURISME DE LANS EN VERCORS

Entre les soussignés :

La RPCCS, représentée par son Président, Michaël KRAEMER, agissant au nom et pour le compte de ladite RPCCS en vertu d'une délibération du Conseil d'administration en date du 15 décembre 2016 désignée par le terme « RPCCS ».

D'une part,

Et

L'Office de tourisme, association régie par la loi de 1901, déclarée à la préfecture de l'Isère, sous le n°0381014023, dont le siège est dans l'immeuble « La Gare du Tram » à Lans-en-Vercors, représentée par sa Présidente, Christine MONTANDON et désignée ci-après par le terme « l'Office de tourisme ».

D'autre part,

Il est exposé et convenu ce qui suit :

PREAMBULE

Une convention de partenariat est intervenue entre la Régie Personnalisée Centre Culturel et Sportif et l'Office du Tourisme de Lans en VerCors pour définir les collaborations des deux structures.

Le présent avenant précise la poursuite de la collaboration relative à la vente de billetterie par l'office de tourisme au profit de la Régie Personnalisée Centre Culturel et Sportif.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1

L'article 3, lié aux modalités financières est remplacé comme suit :

Adhésion fixe :

- participation à hauteur de 50 % du montant € TTC de l'abonnement de maintenance corrective/hébergement du logiciel billetterie Ingénie, soit 30 €/mois à compter de la mise en place du service soit 90 € TTC pour la période allant d'avril à juin 2018
- coût d'utilisation du TPE (location machine, maintenance et mises à jour incluses) qui sera installé au Cairn soit 27,60/mois € TTC soit 82,80 € TTC pour la période allant d'avril à juin 2018

Participation aux frais bancaires :

La RPCCS remboursera les frais bancaires engendrés par les ventes en ligne, les paiements par carte bancaire, sur la base de 4 % du total des recettes de billetterie.
Le reversement s'effectuera sur présentation de factures relatives aux différents spectacles.

Article 3

L'article 4 est complété comme suit :

**REGIE PERSONNALISEE CENTRE CULTUREL ET SPORTIF
LANS EN VERCORS**

La durée de la présente convention est étendue pour une durée de 3 mois supplémentaires, du 1^{er} avril 2018 au 30 juin 2018, dans l'attente de la signature d'une nouvelle convention de partenariat avec l'office de tourisme intercommunal.

Fait à Lans en Vercors, le

Pour la RPCCS
Le Président

Michaël KRAEMER

Pour l'Office de Tourisme de Lans en Vercors
La Présidente

Christine MONTANDON